

## **AGORAMA VOYANCE : LE PIÈGE DES VOYANCES PAR TÉLÉPHONE**

Le témoignage reçu par le **Réseau anti-arnaques** est révélateur des pratiques utilisées par certains cabinets de voyance à distance : « *Un appel téléphonique me propose de bénéficier d'une voyance de 10 € sans mentionner bien évidemment le coût des minutes supplémentaires. Et le piège commence : je me laisse embarquer par une bonne voyante, certes, mais qui ne s'arrête jamais de parler. À l'issue de l'entretien, la voyante me passe son secrétariat et j'apprends que je dois payer 330 € pour le prix de la consultation. De plus, elle me propose un forfait de 1 000 € pour quatre heures supplémentaires. Je me rends compte que j'ai été très naïf et que je me suis laissé emporter par la véracité de ses propos.* »

Dans le cas présent, les prestations proposées émanent d'**AGORAMA VOYANCE**. La société **AGORAMA** est implantée à Saint Laurent du Var (06) et exerce cette activité depuis février 2002. Elle détient quelques sites internet, dont : **consultation-gratuite.fr**, **voyantserieux.fr**

Le **Réseau anti-arnaques** appelle à une vigilance accrue face aux offres promotionnelles de voyance à distance. Il recommande d'effectuer tout paiement par une e-carte, carte bancaire à numéro unique : cette option bancaire permet de limiter le montant et la validité du paiement. Ainsi, un consommateur effectuant un règlement de 10 € par e-carte ne pourra être débité d'un montant supérieur.

**INFO-ALERTE** est une mise en garde hebdomadaire diffusée par le **Réseau anti-arnaques**, association partenaire de l'**UFC-Que Choisir**, BP 40179, 79205 **PARTHENAY cedex** ([contact@arnaques-infos.org](mailto:contact@arnaques-infos.org)). Elle alimente la page **Facebook** du **RAA**.

Site : [www.arnaques-infos.org](http://www.arnaques-infos.org)

SIRET : 503 805 657 00049

Reproduction autorisée sous réserve de mentionner l'origine.

Directeur de la publication : **Pascal TONNERRE** ([president@arnaques-infos.org](mailto:president@arnaques-infos.org))